

CHERCHEZ L'ERREUR



LE SAVIEZ-VOUS ?

En abandonnant son  dans la nature, il risque d'être brûlé dégageant une fumée noire et toxique ou devenir un gîte larvaire (risque de dengue etc.).



RECYCLER C'EST PROTEGER NOTRE ILE !

Recycler un pneumatique permet de lui donner une seconde vie (matériaux de construction...).

 N° Vert 05 28 28

www.trecodec.nc

Trecodec
organisme

Eco-organisme à but non lucratif